RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Room 1650, 635 8th Ave. S.W. Calgary Alberta T2P 3M3

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada/Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Room 1650, 635 8th Ave. S.W. Calgary Alberta T2P 3M3

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

	VOII	raille 2 i	Dour Clauses et Conditions	
Title - Sujet				
Multi-Terrain Track Loader				
Solicitation No N° de l'invitation Date				
			7-30	
Client Reference No N° de re	éférence du client			
GETS Reference No N° de ro PW-\$CAL-131-6098	éférence de SEAG			
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N°	VME	
CAL-3-36020 (131)				
Solicitation Closes	- L'invitation pre	nd fin	Time Zone Fuseau horaire	
at - à 02:00 PM on - le 2013-09-09	at - à 02:00 PM Mountain Daylight on - le 2013-09-09 Saving Time MDT			
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine: Destination	: 🗸 Other-Autre:			
Address Enquiries to: - Adres	ser toutes questions à:	В	uyer Id - Id de l'acheteur	
Stanczak, Connor	·		al131	
Telephone No N° de télépho	one	FAX No	o N° de FAX	
(403) 292-5115 ()		(403) 2	292-5786	
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service PARKS CANADA 135 Wasagaming Drive WASAGAMING Manitoba R0J2H0 Canada	•			

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée			
See Herein				
Vendor/Firm Name and Address				
Raison sociale et adresse du fournisseur/d	le l'entrepreneur			
Telephone No N° de téléphone				
Facsimile No N° de télécopieur				
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm				
(type or print)				
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/				
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caract	ères d'imprimerie)			
Signature	Date			



Document No.5P404-130224/A

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Public Works and Government Services Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions Delivery Req. Del. Offered Livraison Req. Liv. offerte See Herein Plant/Usine XXXXXXXXX Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination ↔ U. of I. U. de D. Lot oty oté 5P404 Inv. Code Fact. 5P404 Dest. Code Dest. Multi-Terrain Track Loader Multi-Terrain Track Loader Description

Item Article

5P404-130224/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

cal131

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PC

CAL-3-36020

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des soumissions
- 3. Demandes de renseignements en période de soumission
- 4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée du contrat
- Responsables
- 6. Paiement
- 7. Instructions relatives à la facturation
- Attestations
- 9. Lois applicables
- 10. Ordre de priorité des documents
- Clauses du Guide des CCUA

Liste des annexes

Annexe A Besoin

Annexe B Base de paiement

5P404-130224/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

cal131

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PC

CAL-3-36020

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité

Cette demande de soumissions ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

Le besoin est décrit en détail à l'article 2 des clauses du contrat éventuel.

3. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

5P404-130224/A

PC

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

cal131

File No. - N° du dossier

CAL-3-36020

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees -d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2013-06-01) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Alberta et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

5P404-130224/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

cal131

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PC

CAL-3-36020

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission technique (une copie papier)

Section II: Soumission financière (une copie papier)

Section III: Attestations (une copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement <u>Politique d'achats écologiques</u>

(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

1.1 Documents exigés aux fins d'évaluation des soumissions

Le soumissionnaire doit fournir les documents suivants avec sa soumission:

1) Une brochure, une fiche de données techniques, des photos et/ou toute autre documentation témoignant de la conformité aux critères techniques minimes décrits à l'annexe " A ".

Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

5P404-130224/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

cal131

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PC CAL-3-36020

1.1 Fluctuation du taux de change

C3011T Fluctuation du taux de change (2010-01-11)

Section III: **Attestations**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

5P404-130224/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

cal131

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PC

CAL-3-36020

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

1.1 Évaluation technique

1.1.1 Critères techniques obligatoires

Le matériel proposé doit satisfaire aux critères techniques minimaux décrits à l'annexe " A " - Besoin.

1.2 Évaluation financière

Le prix global total de la soumission sera calculé en ajoutant la valeur de l'article no 1 à la valeur de l'article no 2 figurant à l'annexe " B ".

A0222T

Évaluation du prix

(2013-04-25)

2. Méthode de sélection - critères techniques obligatoires

(A0031T, 2010-08-16)

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

5P404-130224/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

cal131

File No. - N° du dossier

THE NO. - IN du dos

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PC

CAL-3-36020

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre à cette demande, la soumission sera également déclarée non recevable ou sera considéré comme un manquement au contrat.

1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - soumission des instructions uniformisées 2003. La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée »

(http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur

5P404-130224/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

cal131

PC CAL-3-36020

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin (B4008C, 2006-06-16)

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe A, Besoin.

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp)achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directric es/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

2010A (2013-04-25), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

4. Durée du contrat

4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le AED

Meilleure date de livraison offerte : ______ (à remplir par le soumissionnaire)

5. Responsables

5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Connor Stanczak Agent en approvisionnement

Téléphone: (403) 292-5115 Télécopieur: (403) 292-5786

Courriel: connor.stanczak@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

5.2 Chargé de projet

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

cal131

5P404-130224/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PC.

CAL-3-36020

Le chargé de projet pour le contrat est :

À être déterminer à l'attribution du contract

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

5.3	Représentant de l'e Nom Titre	ntrepreneur (à remplir par le soumissionnaire)
	Adresse	
	Téléphone:	
	Télécopieur:	- <u></u>
	Courriel:	

6. Paiement

6.1 Base de paiement - prix ferme

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme précisé dans l'annexe B, selon un montant total de AED. Les droits de douane sont inclus, et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.2 Clauses du Guide des CCUA

C3000C	Taxes - entrepreneur établi à l'étranger	(2007-11-30)
C6000C	Limite de prix	(2011-05-16)
H1000C	Paiement unique	(2008-05-12)

7. Instructions relatives à la facturation

- 1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit:

Solicitation No. - N $^{\circ}$ de l'invitation Amd. No. - N $^{\circ}$ de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur 5P404-130224/A cal131

5P404-130224/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
File No. - N° du dossier

PC CAL-3-36020

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

8. Attestations

8.1 Conformité

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur, à fournir la documentation connexe ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Alberta, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention:
- b) les conditions générales 2010A (2013-04-25), Conditions générales biens (complexité moyenne);
- c) Annexe A, Besoin;
- d) Annexe B, Base de paiement;
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du AED.

11. Clauses du Guide des CCUA

B7500C	Définition des besoins	(2006-06-16)
G1005C	Assurances	(2008-05-12)

5P404-130224/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

cal131

Client Ref. No. - N° de réf. du client

CAL-3-36020

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE « A »

BESOIN

Titre

PC

Chargeuse tout-terrain sur chenilles

Objectif

Approvisionnement, livraison et installation d'une chargeuse tout-terrain sur chenilles spécialisée dotée d'une benne à usages multiples pour le Parc national du Canada du Mont-Riding, à Wasagaming (Manitoba).

Exigences techniques minimales

Numéro	Description de l'article	Satisfait	Ne satisfait	Renvoi
d'article			pas	(à la proposition)
1	Le matériel offert doit avoir été utilisé couramment sur le marché depuis au moins deux (2) années (pas de prototypes), et doit afficher au plus 250 heures d'utilisation.			
2	Poids maximal de 3 900 kg (8 600 lb)			
3	Largeur sans la benne : maximum de 185 cm (73 po)			
4	Hauteur avec la cabine d'opérateur : maximum de 203 cm (80 pouces, y compris 80 po)			
5	Puissance nette : au moins 55 chevaux-puissance (HP), au plus 75 chevaux-puissance (HP)			
6	Pression du système : au moins 3 250 ivres par pouce carré (psi)			
7	Débit normalisé : au moins 63,97 litres par minute (LPM) [16,9 gallons par minute (GMP)])			
8	Capacité opérationnelle cotée (bascule à 50 %) : au moins 907 kg (2 000 lb)			
9	Vitesse d'avancement : au moins 11 km/h (6,9 mi/h)			
10	Contrôles : levier de commande			
11	Cabine : chauffée			
12	Un (1) jeu complet de manuels de l'opérateur en anglais et en français			

5P404-130224/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

cal131

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PC

CAL-3-36020

13	Un (1) jeu complet de manuels anglais sur les pièces et les réparations		
14	Garantie d'un (1) an normalisée et entente d'entretien (y compris les pièces et la main-d'œuvre)		

Autres renseignements

Le soumissionnaire doit présenter une liste détaillée de tous les articles qui feront partie du matériel avec sa soumission.

Matériel proposé (à remplir par le soumissionnaire) :

Marque:	
Modèle:	
Année : _	

5P404-130224/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

cal131

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PC

CAL-3-36020

ANNEXE « B »

BASE DE PAIEMENT

La TPS est en sus des prix cités dans le présent document (s'il y a lieu) La TPS sera consignée à titre d'article distinct sur la facture (s'il y a lieu)

N° d'article	Description	Prix unitaire
1	Coût tout compris pour une (1) chargeuse tout-terrain spécialisée doté d'une benne à usages multiples. (Comprend l'ensemble des frais de livraison et d'expédition, ainsi que les frais de chargement au bloc des services d'entretien du parc national du Canada du Mont-Riding).	\$
2	Frais d'installation et de montage pour installer et monter le matériel au bloc des services d'entretien, Parc national du Canada du Mont-Riding.	\$
	Total	\$